

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Exposition nationale (Mo. 23.3966)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Buchwalder, Mathias
Magnin, Chloé

Citations préféré

Buchwalder, Mathias; Magnin, Chloé 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Exposition nationale (Mo. 23.3966), 2023 - 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Eléments du système politique	1
Problèmes politiques fondamentaux	1
Expositions nationales et universelles	1

Abréviations

WBK-SR Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
WBK-NR Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats

CSEC-CE Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats

CSEC-CN Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

Chronique générale

Eléments du système politique

Problèmes politiques fondamentaux

Expositions nationales et universelles

MOTION
DATE: 18.09.2023
MATHIAS BUCHWALDER

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-CE) a déposé une **motion afin que le Conseil fédéral définisse les conditions-cadres pour la tenue d'une exposition nationale à partir de 2030**. Lors de la session d'automne, le **Conseil des Etats a accepté** cette motion par 24 voix contre 15 et 3 abstentions.

Le dépôt de cette motion a fait suite à l'annonce du Conseil fédéral en mars qu'il ne se prononcerait sur le financement d'une nouvelle exposition nationale qu'en 2028 au plus tôt. Constatant que cette annonce «surprenante» équivalait à un report des projets en cours, qui comptent sur le financement fédéral pour voir le jour, la CSEC-CE attend du Conseil fédéral que celui-ci définisse un processus de sélection clair du projet dans le cas où les négociations en cours afin de mettre en place une exposition nationale commune n'aboutissent pas (les différents projets sont actuellement en discussion afin de se regrouper). En outre, le gouvernement devra se prononcer au plus tard en 2026 sur sa volonté de financer le projet sélectionné, exige la motion. La majorité de la commission souhaite ainsi qu'une exposition nationale puisse se tenir au début des années 2030, sans que tout le travail fourni par les comités des projets en cours ne tombe à l'eau. Pour la commission, Eva Herzog (ps, BS) a insisté sur l'importance d'une expo nationale afin de réfléchir sur le futur de notre pays et du vivre-ensemble, en particulier en cette période troublée par de nombreuses crises (pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine, difficultés de la place financière). Une minorité de la commission, représentée à la tribune par Esther Friedli (udc, SG), a remis en question la pertinence d'une exposition nationale à notre époque, rappelant l'échec du projet «Bodensee-Ostschweiz» dans les urnes en 2016.

De son côté, le Conseil fédéral est resté sur sa ligne ; Guy Parmelin a recommandé le rejet de la motion. La situation «extrêmement tendue» au niveau du budget de la Confédération justifierait en effet d'attendre avant de se prononcer sur un soutien financier. En outre, la procédure de sélection du projet devrait avoir lieu après la décision d'accorder ou non un financement, a argué le conseiller fédéral vaudois, critiquant encore le calendrier trop ambitieux proposé par la motion. Cet argumentaire a été principalement suivi par les membres du camp bourgeois (UDC, PLR et Centre) mais n'a pas suffi à convaincre la majorité de l'hémicycle. Il est possible que l'intervention inattendue de Hans Stöckli (ps, BE) ait joué un rôle dans ce résultat. Pour l'une de ses dernières interventions – il rend son tablier au terme de la législature après vingt années sous la Coupole – le biennois a livré un plaidoyer en faveur de la tenue d'une exposition nationale. Lui-même membre du comité d'Expo.02, il a relevé l'importance de discuter l'aspect financier bien assez tôt afin de s'éviter des problèmes («eine Landesausstellung kann man nicht zum Nulltarif haben») tout en relevant l'importance d'une exposition nationale pour la cohésion nationale.¹

MOTION
DATE: 10.11.2023
MATHIAS BUCHWALDER

Après qu'elle a été acceptée par le Conseil des Etats, la **motion** de la CSEC-CE **concernant l'exposition nationale a reçu l'approbation de la CSEC-CN**. Si le Conseil national suit sa commission en plénum, le Conseil fédéral devra revenir sur sa décision de ne pas se prononcer avant 2028 sur un engagement financier pour organiser une nouvelle exposition nationale. Le gouvernement devrait ainsi définir les conditions-cadres dès 2026 pour permettre la tenue de l'événement à l'horizon 2030. La décision de la commission a été prise par 18 voix contre 7. La minorité trouvait le calendrier trop ambitieux, tout en jugeant la situation financière de la Confédération trop instable pour réaliser un événement d'une telle ampleur.²

MOTION
DATE: 13.03.2024
CHLOË MAGNIN

Le Conseil national s'est prononcé sur la **motion** de la CSEC-CE qui vise à «définir les conditions-cadres d'une prochaine **exposition nationale suisse**, qui pourrait avoir lieu à partir de **2030**». Ainsi, par 112 voix contre 54 et 20 abstentions, le **Conseil national** souhaite que le Conseil fédéral établisse une procédure de sélection pour définir quel projet sera retenu, puis qu'il annonce d'ici la fin de l'année 2026 son intention de financement du projet sélectionné. Pour la majorité de la CSEC-CN, représentée par Valérie Piller Carrard (ps, FR) lors des débats, depuis 1883, les expositions nationales

sont des repères historiques de la «Willensnation» de la Suisse : «Aucun autre pays n'a développé un tel modèle pour prouver son unité et renforcer la cohésion sociale à travers toutes les régions linguistiques.» De plus, cette tradition est soutenue par une large partie des habitant.e.s, comme l'ont confirmé plusieurs sondages effectués auprès de la population suisse. Pour le Conseil fédéral, de par la situation financière délicate de la Confédération et la nécessité de créer une base légale, les délais prévus dans la proposition de la CSEC-CE semblent très optimistes. Pour sa part, la minorité du Conseil national, composée de député.e.s UDC et de deux députés PLR, a évoqué des craintes concernant les coupes budgétaires dans d'autres secteurs.⁵

1) BO CE, 2023, p. 775 ss.

2) Communiqué de presse CSEC-CN du 10 novembre 2023

3) BO CN, 2024, p. 460 s.; Communiqué CF du 14.6.24